



# L'ESPACE CHAPITO

CIRQUE DE CRÉATION | RÉSIDENCES · SPECTACLES · ATELIERS | PELOUSE DE REUILLY. PARIS12

## APPEL A PROJETS 2022

(candidature au plus tard le 9 mai à 9h. Réponse le 16 mai)

Une proposition de la Coopérative De Rue et De Cirque (2r2c)

Lieu de fabrique artistique pour la rue, le cirque et l'espace public

Pour la deuxième année consécutive, la Coopérative De Rue et De Cirque installe un espace chapiteau(x) à Paris pour accueillir les compagnies en création. Cette année il sera en fonctionnement **du 22 juin au 30 septembre 2022** et accueillera le Village de cirque #18 du 9 au 25 septembre 2022.

Avec un chapiteau dédié à la transmission et à la pratique en amateur, un autre dédié à la création, un espace d'accueil des équipes avec leur propre chapiteau ou des grandes structures pour l'espace public, une cuisine et un foyer sous toile, la pelouse de Reuilly se présente comme un lieu de fabrique et de rencontres artistiques éphémère aux portes de la ville et en bordure du bois de Vincennes.

### L'Espace ChapitO

#### TYPES D'ESPACES ET DISPONIBILITES :

- 1 espace pour monter son propre chapiteau (disponible du 2 juillet au 15 août 2022).
- 1 chapiteau opaque (dôme géodésique 19m/diamètre) pour répétition, création, et/ou représentations, avec matériel scénique et gradin 200 places (disponible du 2 juillet au 30 août 2022).
- 1 espace scénique extérieur (parquet 7mX7m) + 1 grand espace extérieur non aménagé (disponible du 2 juillet au 28 août 2022).
- 1 cuisine aménagée à partager en autogestion sous le barnum catering.
- 1 espace hébergement en caravane (places limitées selon disponibilité).
- 1 « caravane-douches » rudimentaire + toilettes sèches séparées + laverie.
- Stockage : Possibilité de stockage du matériel pendant la période d'ouverture de L'Espace ChapitO (un container fermé à clef + possibilité de stationnement de convoi, à discuter avec le régisseur de site en amont).

## **ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT**

- 1 régisseur de site pour l'accueil technique + 1 service de montage et 1 service de démontage à 2 techniciens maximum à l'arrivée et au départ de la compagnie. En amont de votre venue, vous pourrez échanger de vos besoins techniques avec le régisseur. La mise à disposition de matériel pourra être envisagée dès lors qu'elle sera validée par ce dernier. Dans ce cas un état des lieux « d'entrée » et de « sortie » sera établi. Tout bien endommagé devra être indemnisé par la compagnie.
- 1 chargé.e de production et de coordination qui évaluera avec vous vos besoins logistiques et organisera votre accueil.
- Renfort : 1 stagiaire RP accompagnera l'accueil des groupes sur les ateliers et stages mis en place par la Coopérative et 1 stagiaire production accompagnera les activités de L'Espace ChapitO au quotidien.

**SOUTIEN EN CRÉATION** via une participation aux frais de résidence en numéraire dont l'accueil fera l'objet d'une convention :

Prise en charge de 50 % de la masse salariale des répétitions dans la limite de 3000 € HT par équipe artistique. La masse salariale concernée devra être calculée comme suit : base conventionnelle CCNEAC soit 54,54€ brut/service de répétition/personne au plateau (110€ brut la journée de répétition) + charges patronales affairantes.

+ Un apport de 2000€ HT pourra s'ajouter à l'aide à la résidence pour une contribution au montage/démontage et transport des équipes travaillant avec leur propre chapiteau.

## **SOUTIEN EN COMMUNICATION :**

- Mi-mai : Dossier de presse annonçant L'Espace ChapitO + RDV actés à ce stade,
- 1 newsletter en juin, 1 en juillet et 1 en août au fichier public De Rue et De Cirque,
- Annonce des activités sur site [www.2r2c.coop](http://www.2r2c.coop) + relais en Mairie,
- Fly générique de L'Espace ChapitO diffusé à partir de mi-juin sur le territoire proche.
- Relais FB et Insta des activités tout au long de l'été par l'équipe sur place,

## **RENCONTRE DES PUBLICS :**

### **Sorties de résidences, étapes de travail et représentations :**

Les compagnies accueillies sont libres de proposer des sorties de résidences, étapes de travail ou tout autre forme de rencontre avec le public. Si ces RDV sont suffisamment anticipés, ils pourront être relayés par nos réseaux sociaux.

### **L'accueil des publics :**

Les accueils publics se feront en concertation avec les équipes en charge du site (Tek/prod/RP). Une caravane « accueil » sera disponible en entrée de site et un renfort pourra être envisagé au cas par cas avec la prod et les RP. La billetterie ne sera pas prise en charge par la Coopérative De Rue et De Cirque, il revient à chaque compagnie de l'organiser à son compte et selon les règles en vigueur. En cas de représentation payante, les recettes de billetterie reviennent intégralement à la compagnie organisatrice (tarifs préconisés entre 5 et 20€ la place, moyenne à 11€).

Il reviendra aux compagnies de fournir aux équipes RP/COM les éléments de communication, notamment des photos libres de droit. Au-delà de la communication générale autour de L'Espace ChapitO, il reviendra à chaque compagnie de mettre en place les moyens lui permettant de faire venir public et professionnels aux RDV qui lui sont propres. Il sera fait mention dans les communications des compagnies comme suit : Avec le soutien de L'Espace ChapitO / Coopérative De Rue et De Cirque.



# CANDIDATURE

## L'Espace ChapitO 2022

...

**Pour candidater, il suffit de renvoyer les éléments demandés par mail**

[espace-chapito@2r2c.coop](mailto:espace-chapito@2r2c.coop)

=> Le questionnaire ci-dessous **au plus tard le 9 mai à 9h**

=> Une présentation du projet et de la compagnie ou collectif + une fiche technique du projet.

Si votre candidature est retenue (**réponse au 16 mai 2022**), il vous sera demandé :

=> Une copie des licences d'entrepreneurs du spectacle,

=> Une attestation d'assurance à jour,

=> Pour les CTS : un extrait de registre de sécurité à jour, un plan d'implantation + fiche technique comportant notamment les mentions relatives à la réaction de la toile au feu. Il est à noter que les compagnies travaillant avec leur propre CTS devront disposer de tous les organes nécessaires à la sécurité incendie et du public (extincteurs vérifiés, blocs de secours...).

...

### **Structure :**

Nom de la compagnie :

Forme juridique et année de création :

Nom et qualité du contact :

Adresse (siège social) :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

Licences 1. n° :

2. n° :

3. n° :

Assurance :

### **Projet :**

Titre du projet :

Disciplines artistiques :

Direction artistique :

Nombre d'artistes au plateau :

Nombre de techniciens au plateau :

**Objectifs de la résidence** (recherche, répétitions, création, reprise – 500 caractères max) :

**Actions autour de la résidence** (répétitions ouvertes, rencontres, sorties de chantier - 500 caractères max) :

## **Espace de travail demandé :**

Chapiteau ou structure extérieure de la compagnie : joindre plan et extrait de registre d'homologation)

Dimension /empatement au sol :

Emprise au sol par pinces / lestes :

Type :

Date de dernière visite :

Chapiteau Dôme de la coopérative De Rue et De Cirque :

Surface de travail nécessaire :

Types d'accroches envisagées :

Description des installations souhaitées (agrès, scénographie...) :

Espace extérieur :

Surface de travail :

Type de sol :

Besoins techniques : Son, lumière, accroches, agrès, stockage du convoi. Merci de détailler vos demandes.

## **Durée :**

Nombre de jours sur site :

Nombre de jours travaillés :

Nombre d'hébergements autonomes :

Nombre d'hébergements demandés :

## **Calendrier préférentiel :**

Au maximum 3 périodes par ordre de préférence entre le 2 juillet et le 28 août)

- Choix 1 : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_
- Choix 2 : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_
- Choix 3 : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**Commentaires :** 1 500 caractères max.

Merci à vous

**CIRQUE DE CRÉATION | RÉSIDENCES · SPECTACLES · ATELIERS | PELOUSE DE REUILLY. PARIS12**

## **Coopérative De Rue et De Cirque**

adresse postale : 34 rue Louise Weiss 75013 Paris

[www.2r2c.coop](http://www.2r2c.coop)



Direction régionale  
des Affaires culturelles  
d'Île-de-France

